

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 19 novembre 1964

La séance est ouverte à deux heures et demie.

NOUVEAU DÉPUTÉ

M. l'Orateur: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du directeur général des élections un certificat de l'élection de M. Max Saltsman dans la circonscription électorale de Waterloo-Sud.

PRÉSENTATION DU NOUVEAU DÉPUTÉ

M. Max Saltsman, député de la circonscription électorale de Waterloo-Sud, est présenté par MM. T. C. Douglas et Reid Scott.

QUESTIONS DE PRIVILÈGE

M. WOOLLIAMS—LE ROI DU BLÉ

M. Eldon M. Woolliams (Bow-River): Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur, et je suis certain que tous les honorables députés m'approuveront.

Lawrence Gibson, de Carbon, en Alberta, dans la circonscription de Bow-River, vient d'être nommé roi du blé à l'âge de 19 ans. Je tiens à signaler qu'au cours des dix dernières années l'Alberta a remporté presque tous les championnats mondiaux pour le blé n° 1. Voici les gagnants: 1955: Robert Cochrane, Grande-Prairie; 1956: William Deurloo, Granum; 1958: M^{lle} Gail Adams, Drumheller; 1959: Douglas J. Mackintosh, Granum; 1961: Ralph Eardman, Lethbridge; 1962: F. W. Howarth, Taber; 1963: George Luco, Lethbridge; et cette année, Larry Gibson, Carbon.

Je crois que c'est une bonne publicité pour cet excellent produit du Canada, le blé, à qui notre pays doit sa prospérité.

M. KINDT—LE ROI DU LIN

M. Lawrence E. Kindt (MacLeod): Monsieur l'Orateur, j'ai aussi l'honneur d'accomplir une tâche fort agréable. Il s'agit d'informer la Chambre que M. Harold Hansen a remporté à la foire d'hiver de Toronto le championnat mondial de la culture du lin. M. Hansen habite à Ensign, dans la circonscription électorale de Macleod.

LE RÈGLEMENT DE LA CHAMBRE

ADOPTION DU QUATRIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. H.-Pit Lessard (Saint-Henri) au nom de M. Asselin (Noire-Dame-de-Grâce) propose l'adoption du quatrième rapport du comité permanent du Règlement de la Chambre, présenté à la Chambre le mardi 17 novembre 1964.

(La motion est adoptée.)

(Texte)

L'OFFICE NATIONAL DU FILM

A PROPOS DE LA POST-SYNCHRONISATION DES FILMS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Léon Balcer (Trois-Rivières): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État.

Pourrait-il nous dire pourquoi le gouvernement permet que l'Office national du film, un organisme financé à même les taxes des contribuables canadiens, fasse la post-synchronisation de ses films en France, privant ainsi les artistes canadiens d'un revenu utile et très appréciable?

L'hon. Maurice Lamontagne (secrétaire d'État): Monsieur le président, je vais demander les renseignements requis afin d'établir si l'affirmation de l'honorable député est bien fondée, et je répondrai à la question plus tard.

L'hon. M. Balcer: Monsieur le président, puis-je suggérer à l'honorable secrétaire d'État de se reporter à un discours qui a été prononcé par M. Duceppe, hier, dans lequel il donne beaucoup de renseignements.

(Traduction)

LES PORTS

VANCOUVER—EMPLACEMENT D'UN NOUVEL ÉLÉVATEUR À CÉRÉALES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Transports? Il s'agit de l'emplacement d'un élévateur à céréales situé sur la rive nord de Burrard-Inlet et qui exigera le déplacement de quelque cinq industries établies à cet endroit. J'aurais deux choses à demander au ministre, étant donné